

Motion de M. Guy Jousson: «Halte à la prise d'otage des professionnels de la santé».

(retirée par son auteur lors de la séance
du 20 février 2002)

PROJET DE MOTION

Considérant que:

- l'Hôpital cantonal n'a ni les moyens financiers ni les moyens topographiques d'offrir un parking à ses collaborateurs;
- les horaires des professionnels de la santé à l'Hôpital cantonal, les contraintes particulières à leur mission et les lieux souvent très éloignés de leur domicile les obligent à venir en voiture,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à restituer, dans un périmètre de 500 m autour de l'Hôpital cantonal et de ses annexes, un parking gratuit en zone blanche.